



# FLASH OÉRIN

PETIT BULLETIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Septembre 2021 # N°3



## ÉDITO DU MAIRE

**A**près une saison blanche, le printemps s'annonçait plus prometteur, grâce à la fête Dieu qui donnait l'élan et l'entrain pour aborder une nouvelle saison.

Hélas la 4ème vague et la mise en place du pass sanitaire ont bouleversé notre saison estivale et ses temps forts, plus particulièrement le 15 août.

L'activité de la commune se poursuit, notamment à travers la réalisation de nombreux travaux que vous pourrez découvrir dans ces pages.

C'est le cas en particulier pour les travaux de la rue de l'Artisanat. Ce chantier concerne la réfection de la voirie mais également le remplacement de tous les réseaux (eau potable, pluviale, assainissement, électrique) et s'étale sur une période incompressible de 4 mois minimum.

Il n'est pas d'usage de réaliser de tels travaux pendant la saison touristique, mais nous avons dû nous y contraindre, car nous avons privilégié la sécurité, la première phase se déroulant à proximité immédiate de l'école. Surtout après deux années pendant lesquelles la scolarité a été fortement impactée par les différents confinements, nous avons souhaité permettre à nos écoliers de retourner sur les bancs avec le moins de nuisances possible. Nous comptons sur la compréhension de tous, habitants et vacanciers, pour cette gêne inhabituelle pour notre village touristique.

Malgré le contexte sanitaire auquel nous devons sans cesse nous adapter, nous espérons retrouver une vie normale et vivre une belle saison hivernale. Toutes les équipes de la commune et de la station se penchent d'ores et déjà sur des projets constructifs et d'amélioration continue.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Flash Oérin # 3.

Stéphane BOYER



Dessin original des premiers numéros

## SOMMAIRE

La société Parrachée-Vanoise	Page 2
Evénements	Page 3
Urbanisme	Page 3
Travaux	Pages 4 - 5
Environnement	Page 6
Commune	Page 7
Informations utiles	Page 8

## SOCIÉTÉ PARRACHÉE VANOISE

Malgré la fermeture des remontées mécaniques lors de l'hiver 2020-2021, nous avons pu proposer à notre clientèle une piste de ski de randonnée, avec un retour damé sécurisé et entretenu régulièrement du pied du domaine au sommet de l'Eterlou ainsi qu'un domaine nordique très opérationnel qui a bien fonctionné jusque mi-mars. Ce fut un vrai motif de satisfaction profitable à l'ensemble du village et de la station.

Pour la saison estivale, la volonté d'allonger un peu la traditionnelle saison avec les «ailes de saison» ouverture des deux dernières semaines de juin et deux premières semaines de septembre est une expérience qu'il faudra renouveler sur plusieurs années et partager avec les socio-professionnels afin d'avoir un bilan plus concret.

On peut toutefois noter un accroissement des passages vélo et piétons au télésiège du Grand Jeu et une très bonne fréquentation de la piscine et des activités proposées.

La base de loisirs connaît une affluence constante sous l'impulsion de la Pump track mais aussi grâce à l'effort d'amélioration et d'équipements (prévus en début d'été, les agrès n'ont pas tous été livrés faute de matière première pour leur construction, ce sera fait fin août).

En ce qui concerne les aménagements futurs, plusieurs dossiers sont en cours d'instruction ou d'étude et la Société Parrachée-Vanoise travaille en collaboration avec la Mairie pour défendre au mieux le développement de la station afin de préserver l'intérêt général

La saison d'hiver est déjà sur les rails avec deux nouveautés significatives :

- le passage en «vente dynamique» pour la saison prochaine. Dans le sillage de Val Cenis et de Pralongnan, Aussois s'est lancé dans cette opération qui permet l'achat de forfaits à prix préférentiel sur des périodes ciblées que ce soit à la journée ou pour les séjours. Les chiffres des ventes sont encourageants.
- le changement de périodicité pour l'achat des forfaits saison HMV, avec une validité été puis hiver.

A noter que pour bénéficier des 50% de remise, les forfaits hiver 2022 doivent être achetés avant le 30 septembre. Privilégier l'achat par internet en suivant le lien : acheter en ligne sur aussois.ski

Les modalités actuelles du pass sanitaire restent préoccupantes dans la mesure où les directives ne sont pas toutes connues clairement. Il faut espérer un retour à des conditions normales pour les vacanciers comme pour le personnel et l'ensemble des commerçants, socio-professionnels ou hébergeurs de la station car personne n'envisage de vivre de nouveau une saison sans ouverture de remontées mécaniques.

## CAMPING

Quoi de neuf au camping ? La commission Camping poursuit activement la réalisation de ses objectifs. Tout d'abord, créer un dialogue constructif avec les occupants permanents afin que chacun prenne conscience de la nécessité d'améliorer l'environnement global du camping. La rénovation du règlement intérieur fixant les règles de maintien réalisation antérieure (Bois clair, entretien régulier des façades et de l'entourage des emplacements...) a été bien comprise. La réunion organisée conjointement par la SPL et la Mairie a permis de faire participer les résidents au choix des nouveaux noms des allées, en faisant part simultanément des réponses des aussoyens(nes) qui ont participé au sondage et que nous remercions. Il a été retenu les nouveaux noms des allées suivants : Parrachée, Longecôte, Ancolie, Génépi, Bouquetin, Ecureuil, dans l'esprit de donner un nouvel élan au camping de la Buidonnière dont le nom n'a pas été modifié. Ensuite, avec l'appui de la Banque des Territoires, un appel à candidature a été lancé pour désigner un cabinet de conseil qui viendra préciser les besoins en nouveaux hébergements, par la création de chalets écologiques. Cette étape indispensable permettra de recueillir des subventions auprès du département, de la région et de l'État afin de relancer le camping qui bénéficie d'un emplacement privilégié. Un projet ambitieux qui mobilise toute notre énergie.



## ÉVÉNEMENTS

### CINQUANTIÈME SEMAINE CULTURELLE

Au début des années 1970, la 1<sup>ère</sup> semaine culturelle d'Aussois était organisée sous l'impulsion de quelques jeunes du village et du Parc National de la Vanoise. C'était une autre époque, et année après année, c'est avec plaisir et envie que les participants ont pu suivre les conférences, films ou débats animés par quelques grands noms de la montagne, alpinistes ou aventuriers, des scientifiques, des historiens... et c'est ainsi que se sont succédés Tazieff, Bombard, Le Prince Ringuet, Hubert Reeves, Desmason, Rébuffat, Boivin, Profit, Jean Louis Etienne... difficile de tous les citer.

Mais c'était aussi l'occasion de faire découvrir les richesses de notre patrimoine, les modes de vie, les coutumes de notre village et de notre région de haute Maurienne, sur un principe de sorties journées complétées par des soirées à thème.

Cinquante ans plus tard, tout ce qui touche de près ou de loin à la "culture" de notre village a été abordé et en 2021 c'était l'occasion de fêter ces "cinquante ans" au cours d'une semaine qui a connu de véritables temps forts avec une déambulation dans le vieux village pour retracer quelques pans de l'histoire d'Aussois avec la Cie Daniel Gros, de pérenniser la tradition des concerts à l'église avec un artiste Ukrainien, mais aussi de renouer avec la tradition des conférences /débats en abordant les sujets de la chasse ou des migrants. Sans oublier les sorties en cœur de Parc National, les sorties sur les produits du terroir (les alpages ou vignes), et bien sûr la traditionnelle randonnée "objectif 3000" toujours appréciée.

Cette cinquantième semaine a été un vrai succès s'inscrivant bien dans le fil conducteur des semaines précédentes à savoir : Rencontre entre les gens d'ici et d'ailleurs...Rencontre entre l'homme et la Montagne. Et c'est une belle réussite que d'avoir duré cinquante ans.



Spectacle déambulatoire de la Cie Daniel Gros

## URBANISME

### URBANISME

L'urbanisation d'un village – station de montagne est une question essentielle, car l'aménagement du territoire recoupe de nombreux autres sujets : le bien vivre ensemble, l'attractivité touristique, le développement harmonieux pour l'avenir, les questions environnementales... c'est la raison pour laquelle les projets d'urbanisme des aussoyens(-ènes) sont accompagnés :

- Par l'aide fournie gratuitement par l'architecte conseil de la commune auprès de qui chacun(e) peut prendre rendez-vous en mairie pour exposer son projet et voir comment il peut être validé en fonction des règles en vigueur et des nécessités pratiques ;
- Par l'appui des services municipaux pour que chaque dossier soit le plus complet possible, notamment dans le cadre des demandes préalables de travaux qui peuvent être remplies directement avant la réalisation d'un projet de construction ou de modification de l'existant.

Chaque dossier est ensuite transmis à l'architecte des Bâtiments de France.

Le rôle de l'architecte des Bâtiments de France est de conseiller et promouvoir une architecture et une urbanisation de qualité en tenant compte du contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer harmonieusement. Il délivre des avis sur les demandes d'autorisation d'occupation du sol (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable de travaux) ayant pour effet de modifier les espaces protégés, bâtis ou naturels. La démarche administrative peut paraître contraignante, mais elle garantit l'égalité de traitement et un bel avenir pour notre village. C'est donc avec satisfaction que l'équipe municipale constate l'augmentation du nombre de dossiers déposés, et la qualité des projets mis en œuvre.

## TRAVAUX

### DU NOUVEAU DANS LES VIA FERRATA DU DIABLE

Dans le cadre de la refonte de la signalétique des via ferrata du Diable co-financée par les Communes d'Aussois et d'Avrieux et subventionnée en partie par le Département de la Savoie, vous aurez pu constater des changements depuis le début de l'été :

- De nouveaux panneaux d'informations générales ont été installés aux différents parkings qui permettent de se situer et de voir en un coup d'œil si une des via ferrata est fermée ou ouverte.
- Les panneaux aux départs de chacune des via ont également été positionnés dont certains avec des structures bois installées où elles manquaient (Chemin de la Vierge, Descente aux Enfers).
- La ligne de vie au départ de la Traversée des Anges a été reprise et contre-assurée.

D'autre part, afin de faciliter l'accès au départ du Chemin de la Vierge depuis la Redoute Marie-Thérèse, une passerelle piétonne a été construite dans la gorge du Nant en amont de l'arrivée du Chemin de la Vierge évitant ainsi de croiser sur le dernier agrès ou dispenser les via ferratistes de longer la route départementale pour se rendre au départ. Des garde-corps ont été mis en place afin de sécuriser le sentier.

Un guide des via ferrata du Diable a été édité au format poche et est disponible à la Maison d'Aussois. Il est également en ligne sur le site Internet de l'office de tourisme de Haute Maurienne Vanoise ainsi que sur celui de la Mairie.

En septembre, la pose de la signalétique se poursuit durant deux semaines : balisage des sentiers afin de faciliter l'accès aux départs depuis chacun des accès (flèches directionnelles), ainsi que toute la signalétique dans les via (panneaux d'informations avant et après chaque agrès et échappatoires possibles).



Installation des panneaux d'informations générales



Réseaux Artisanat

### RUE DE L'ARTISANAT

#### 1<sup>er</sup> tranche réalisée cet été : de la Maison de l'Artisanat au croisement de la Vilette

Changement des conduites de l'eau potable, des eaux usées et raccordement des eaux pluviales ainsi que les réseaux électriques et la fibre optique. Les travaux s'achèvent le 31/08/2021 par l'enrobé avec 2 jours de séchage, ceci permet l'ouverture de l'école dans de bonnes conditions le 02/09.

#### 2<sup>e</sup> tranche : de la Maison de l'Artisanat au lavoir de la Place

Les travaux commencent par les sauterelles (eau potable) à partir du lundi 30/08/2021 et ce pour une durée de deux mois. Cette partie sera finalisée en pavés.



Fermeture chambre de vannes

TRAVAUX

**AMÉLIORATIONS DU PARCOURS CLIENTS**

● **TRANSATS**

Deux transats à la Dotta permettent d'améliorer le confort dans le cadre du parcours clients.

● **ZONES DE PIQUE-NIQUE**

Une zone de pique-nique a été aménagée au Croué avec installation de barbecues.

Un barbecue a également été posé sur l'aire de pique-nique de Plan d'Amont.

● **PARCOURS FITNESS A LA BASE DE LOISIRS**

3 agrès fitness ont été installés courant juillet.

4 autres devraient arriver à l'automne.

**PROJET ROUTE DE COTTÉRIAT**

A l'automne, il est prévu de refaire l'enrobé route de Cottériat : entre le carrefour de la Villette et celui du Camping de la Buidonnière. La Commune réalisera la bande de roulement, non compris trottoirs et places de stationnement.

**RIGOLES METALLIQUES - PISTE DU CROUÉ**

Des rigoles métalliques qui permettent de récupérer les eaux de pluie ont été mises en place sur la piste du Croué, au départ de la route des Arpents ainsi qu'à Plan Sec.



Agrès fitness

**ENGINS**

La vente du Chaptrack se fait au profit de deux engins qui permettront d'assurer le déneigement ainsi que divers travaux :

- Un tracteur Valtra N135
- Un Volvo L30



Les transats à la Dotta

## VILLAGE FLEURI

Le village d'Aussois fait partie des 87 communes inscrites au concours des villes et villages fleuris. Il était prévu que le jury d'arrondissement nous rende visite dans le courant du mois d'août pour évaluer notre niveau de progression pour l'embellissement et l'aménagement de notre cadre de vie.

Au vu des gros travaux de voirie en cours dans certaines de nos rues, nous avons estimé qu'il était plus judicieux de reporter cette visite dans le courant de l'année prochaine. Néanmoins un gros travail a été entrepris pour le fleurissement des fontaines, places et rues du village.

En effet pour cet été un agent a été dédié à l'entretien du fleurissement et à la propreté de nos rues pour la période de juin à septembre. Une importante commande de mobiliers a été passée et disposé dans le village (nouvelles jardinières, bancs, tables, transats, barbecues, nouvelle barrière et main courante rue du four). L'installation pour tout l'été des fanions multicolores dans la rue de l'église est très apprécié et donne un air festif à cette rue.

Dès cet automne la commission fleurissement se réunira pour faire un état de la saison écoulée et poursuivra sa réflexion sur l'aménagement pour le futur, de plantations pleine terre à divers endroits du village.

Nous tenons également à remercier les habitants et commerçants pour le soin apporté à leurs façades, fenêtres et espaces privés. Au fil du temps, il n'y a aucun doute que chacun saura apprécier, et profiter de ces aménagements.



## INFO PRATIQUE

Dans la continuité du travail engagé, nous vous rappelons qu'il est toujours possible de contacter la mairie qui se chargera d'organiser l'enlèvement de véhicules considérés comme épaves, ainsi que tout encombrant ferreux et non ferreux comme acier, aluminium, inox (SERVICE GRATUIT).

## COMPOSTEURS COLLECTIFS

Afin de diminuer le volume de déchets ménagers tout en valorisant ceux d'origine organique, le SIRTOMM met à disposition des particuliers des composteurs, individuels ou collectifs. A l'initiative des habitants du quartier, une installation collective a été récemment installée dans les quartiers de l'OPAC - Longecôte et le lotissement La Fintan, où les personnes référentes se verront également formées à la bonne gestion du compostage.

Contact : Julie CROUTAZ.

Mél : [ambassadeurdutri@sirtom-maurienne.com](mailto:ambassadeurdutri@sirtom-maurienne.com)

## JARDINS COMMUNAUX

Suite à la consultation citoyenne du printemps 2020, plusieurs courriers abordaient l'idée des jardins communaux. Ce dispositif valorise la terre par la mise à disposition de parcelles délaissées tout en permettant un accès au maraîchage aux habitants n'ayant pas de terrains. Après recensement, 5 parcelles communales ont été identifiées dans les zones de jardins de la Dotta et de l'Artisanat. Après signature d'une convention d'occupation entre la commune et les particuliers, les terrains seront mis à disposition pour une durée de 3 ans. Cette année, malgré le retard de mise en place de la démarche, 4 familles ont pu profiter de ce dispositif.



### EXPO PHOTOS DANS LE VILLAGE

Le Musée l'Arche d'Oé a le plaisir de vous présenter une exposition de 20 anciennes photos qui sera placée de façon permanente dans le village, à des endroits représentatifs du lieu, où vous pourrez voir la différence entre hier et aujourd'hui.

Le grenier du musée abrite d'anciennes reproductions photographiques qui ont été mise en valeur par François CHARON. Ces photos en noir et blanc ainsi que quelques cartes postales ont été sélectionnées par les Amis d'Oé.

Les textes explicatifs de chaque photo, proviennent en grande partie des bulletins municipaux « le clocher d'Aussois » de 1926 à 1985 ainsi que de l'iconographie du village utilisée pour créer le musée.

Les photos ont été reproduites par un graphiste sur de l'alu dibond (léger et résistant aux intempéries) et les textes intégrés à l'image grâce à des QR code.

Pour les personnes souhaitant plus d'explications, les Amis d'Oé ont rajouté des commentaires sur un petit document consultable au musée.

C'est tout simplement l'identité du village d'Aussois qui est mise en valeur.

Ces images d'autrefois, ravivent des souvenirs pour les habitants, interrogent les passants, et suscitent une réflexion sur l'évolution de la station. Le but de cette expo est surtout de faire connaître l'existence du musée et de faire venir des visiteurs.

La Commune d'Aussois a financé le coût de l'opération et tient à remercier les bénévoles pour l'installation dans le village.

### GARDERIE

L'équipe municipale a été sollicitée par les familles d'Aussois pour une modification des plages horaires de la garderie. Une rencontre a été organisée en présence de Madame LEMAIRE, responsable de secteur auprès de la CAF, et les parents et les futurs parents afin d'expliquer le fonctionnement des structures d'accueil du jeune enfant. Pour bénéficier des aides, la CAF impose une ouverture avec un taux de remplissage au minimum à 70% sur l'année. A la suite de celle-ci, nous avons mis en place un questionnaire auprès des familles afin de connaître au mieux leurs attentes. Le résultat a fait ressentir un besoin d'élargissement des plages horaires, soit de 08h00 à 18h00 au lieu de 08h30 à 17h30 ainsi qu'une ouverture le mercredi en journée. Nous avons pris la décision de répondre à ce besoin et allons expérimenter cela 4 mois. Nous devons donc créer un poste d'animatrice titulaire d'un CAP «petite enfance» à minima, à temps partiel. Cette ouverture va générer un surcoût à la communauté et pour pérenniser ce fonctionnement, nous avons demandé aux familles de respecter la bonne fréquentation et le règlement. Tout ceci fera l'objet d'une évaluation avec la directrice.

### RETOURS SUR LA VISITE DE SUIVI DU LABEL FAMILLE PLUS DU 19 JUILLET 2021

Dans la perspective de l'audit de renouvellement en 2022, une journée d'accompagnement réalisée par le cabinet Cimbô Conseils s'est déroulée le lundi 19 juillet 2021 en deux temps :

- Visites sur le terrain le matin : base de loisirs, la piscine, le camping, la Maison d'Aussois, les caisses des Remontées Mécaniques et le Bureau des Guides. L'objectif était de voir comment le parcours clients (circulation et cheminement, informations, éléments de confort, prêts de matériel...) peut être amélioré.
- Une réunion de travail l'après-midi où des thèmes spécifiques ont été abordés : les équipements, tel que le Jardin des Neiges, l'écoute clients, l'auto-évaluation, la prise en compte des fiches-écart, les sentiers famille... En effet il ressort que les supports de communication doivent être optimisés en intégrant des cartes, en précisant les temps, les niveaux, les points d'intérêts...

La station tend à rechercher le meilleur accueil possible et à évoluer en permanence. Malgré le contexte sanitaire, il est primordial de conserver une dynamique avec les prestataires, et que chacun puisse s'approprier l'intérêt du Label.



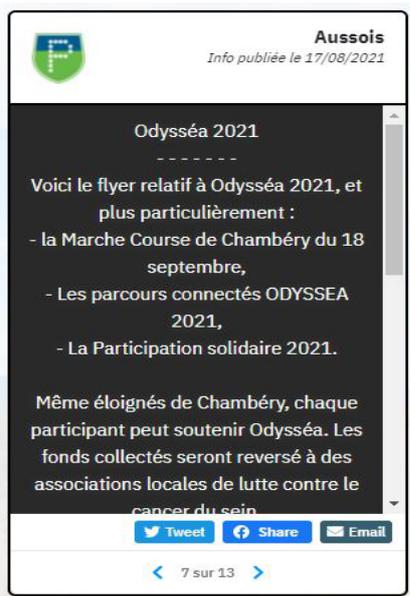
### MISE EN PLACE DU PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ



Depuis juillet 2021, la Régie Électrique d'Aussois a mis en place le règlement en ligne de votre facture d'électricité. Pour cela il vous suffit de vous connecter au site :

[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) et renseigner les champs indiqués sur votre facture.

Les autres moyens de paiement existent toujours : virement bancaire, chèque directement au Trésor Public ou prélèvement automatique (formulaire sur demande). Concernant les règlements en espèces (300€ max) ou par carte bancaire, rendez-vous chez vos buralistes - service « paiement de proximité ».



**PASS CULTURE**

Le « pass culture » permet de participer à des activités ou sorties culturelles (cinéma, musée, stage, atelier) ou d'acheter des matériels et biens numériques (livres, téléchargement de musique, film).

La somme allouée est de 300.00 €, utilisable dans les 24 mois et pour en bénéficier vous devez avoir 18 ans et le demander jusqu'à la veille de vos 19 ans en téléchargeant sur votre smartphone ou votre ordinateur l'application dédiée au « pass culture » et vous y inscrire.

Pour en bénéficier vous devez résider en France Métropolitaine, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte, Saint Barthélémy, Saint Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis Futuna.



**RESTEZ INFORMÉ, PREVENU, ALERTÉ GRÂCE À PANNEAUPOCKET**

PanneauPocket est une application gratuite offerte par la Commune d'Aussois qui vous permet de suivre l'actualité où que vous soyez et quand vous le souhaitez.

Ou retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la Mairie : [www.mairie-aussois.com](http://www.mairie-aussois.com)

**BUDGET PARTICIPATIF**

La Commune a mis en place le dispositif du budget participatif d'un montant annuel de 10 000 € .

De quoi s'agit-il ?

Les habitants de la commune qui souhaitent porter un projet qui répond à un intérêt général et collectif peuvent s'inscrire dans la démarche.

Un comité en assure le pilotage, vérifie la recevabilité des projets, sélectionne et évalue la portée. Il est composé de 4 habitants ayant fait acte de candidature, 2 agents municipaux et 5 élus.

Retrouvez toutes les informations sur [www.mairie-aussois.com/budget-participatif-commune-daussois/](http://www.mairie-aussois.com/budget-participatif-commune-daussois/) :

mode d'emploi, règlement, fiche projet et le calendrier de mise en œuvre.

**CHANGEMENT À L'AGENCE POSTALE ET À LA BIBLIOTHEQUE**

Elena DOGARIU change d'horizon et a quitté l'Agence Postale ainsi que la Bibliothèque.

Nous tenons à la remercier pour ses 4 années passées au service du public, et à choisir les livres en fonction des préférences de lecture de chacun.

Nous accueillons Françoise CORDELIER, à qui nous souhaitons la bienvenue.

**VISITES DES CENTRALES DE SUPER-BISSORTE ET BISSORTE : 18 & 19 septembre 2021**

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !**

EDF Hydro Alpes invite le grand public à venir découvrir les centrales de Super-Bissorte et Bissorte en Maurienne les 18 et 19 septembre prochains. Pour y participer, les inscriptions préalables sont obligatoires sur :

[www.edf.fr/visiterEDF](http://www.edf.fr/visiterEDF) ou en accès direct :

<https://bit.ly/3dbNYAb>

Les visites de ces centrales sont très exceptionnelles.

Inscriptions obligatoires, sous conditions.

Places limitées.



Crédit photo : EDF Hydro Alpes